

YOMONI étoffe sa gamme et lance Yomoni Society pour répondre aux besoins les plus complexes des épargnants

Paris, le 18 juin 2018 - YOMONI, le spécialiste de la gestion d'épargne en ligne, vient de lancer Yomoni Society, une offre d'accompagnement patrimoniale destinée aux épargnants aux besoins les plus complexes, particuliers ou entreprises, afin de simplifier leur gestion d'actifs, et ce, sans augmenter ses frais.

Près de trois ans après son lancement, Yomoni continue à s'engager pour apporter performance, efficacité et transparence à la gestion financière en lançant Yomoni Society, un service répondant en toute simplicité aux besoins les plus complexes de ses clients. Yomoni Society permet l'accès à un plan d'efficacité patrimonial innovant ainsi qu'à un consultant patrimonial dédié, le tout via une plateforme 100% numérique. Ce service s'ajoute sans frais supplémentaire à l'offre originelle facturée 1,6% / an maximum tout compris, loin des frais pratiqués en gestion privée pour le même type de service.

Alors que le secteur de la gestion privée est en pleine reconfiguration et fait face à d'importants enjeux (pression sur les marges, digitalisation, MIF 2, transparence des frais), les clients en-dessous du seuil d'un million d'euros de patrimoine financier se sentent délaissés, mal gérés et se retrouvent parfois même mis dehors ! Yomoni, interpellé par les besoins complexes de ses clients, élargit son expertise et son accompagnement pour y répondre au mieux, quel que soit le montant des encours sous gestion confié. Avec bien entendu la même mission : simplifier la vie de leurs clients et leur apporter une gestion personnalisée et performante.

Proposant un service sur-mesure, Yomoni Society identifie et distingue les différents profils de ses clients afin de mieux répondre à leurs attentes et de les accompagner dans la poursuite de leurs objectifs. Son programme Y-360° permet, à la manière d'un bilan d'entreprise, de faire le diagnostic et le benchmarking de la situation financière de patrimoines conséquents déjà investis afin d'y déceler les points d'amélioration et d'établir un plan d'action mesurable au meilleur impact en un minimum de temps et d'effort.

« A partir d'un certain niveau de patrimoine financier déjà alloué, il devient pertinent de faire un état des lieux et d'optimiser l'existant, en particulier lorsque les revenus s'accroissent et que les situations sortent de l'ordinaire. Entrepreneurs, cadres supérieurs, professions libérales, ce sont autant de parcours de vie qui ont leurs spécificités et leurs leviers financiers à activer pour obtenir des résultats tangibles. C'est pour cela que nous avons créé Yomoni Society, un service pragmatique, adapté au quotidien de nos clients les plus complexes et répondant à leurs attentes : efficacité, simplicité et transparence », commente Sébastien d'Ornano, Président exécutif de Yomoni

Afin de répondre aux demandes concrètes des clients de Yomoni, Yomoni Society offre ainsi la possibilité pour les entrepreneurs ou Business Angels souhaitant diversifier leur portefeuille en parallèle d'investissements non cotés, une gestion consolidée par le transfert de compte-titre ou


PEA incluant les titres non cotés et la mise en place d'un mandat de gestion Yomoni sur la partie disponible des avoirs. Cette gestion sur-mesure du PEA permet également de bénéficier d'une simplification administrative des opérations concernant les titres « non cotés ».

Yomoni Society est également accessible aux personnes morales par ouverture de compte simplifiée pour les holdings personnelles afin d'optimiser au meilleur coût la gestion de leur trésorerie.

« Aujourd'hui, 20% de nos clients ont un patrimoine financier de plus de 250 000 euros et parfois des besoins spécifiques, voire complexes. Il est important de pouvoir répondre à leurs questions en proposant un plan d'actions pédagogique, indépendant et mesurable lié à leur situation et ceci sans logique de placement de produit, commente Sébastien d'Ornano. Les entrepreneurs veulent pouvoir prendre en compte leurs titres non cotés dans leur PEA ou optimiser le rendement du patrimoine qu'ils détiennent dans une holding, nous les avons entendus et c'est exactement ce que nous leur proposons avec Yomoni Society »


Votre programme d'efficacité patrimonial Y360°

Y360° est un diagnostic conçu à partir des méthodes d'analyse du conseil en stratégie, pour vous aider à tirer le maximum de votre patrimoine en quelques étapes.




BENCHMARK DE VOTRE SITUATION FINANCIÈRE

Comparez votre position par rapport à ceux qui vous ressemblent et identifiez les leviers prioritaires d'amélioration.



OPTIMISATION DE VOTRE ALLOCATION STRATÉGIQUE

Visualisez la synthèse de votre allocation d'actifs et évaluez l'impact des scénarios d'optimisation d'ensemble.



DIAGNOSTIC DE VOS PRODUITS FINANCIERS

Analysez vos placements actuels et évaluez le potentiel d'amélioration à partir de produits indiciaires comparables.

Plan d'action concret

Obtenez votre plan d'action ainsi qu'un planning de mise en oeuvre détaillé pour activer vos leviers d'optimisation en moins de trois mois.

YOMONI SOCIETY

Analyse de votre situation

L'allocation stratégique de vos actifs

Liquidités disponibles
Votre situation personnelle vous octroie un salaire élevé, vous possédez beaucoup de liquidités et vous avez une forte capacité à gérer votre patrimoine. Vous avez une importante capacité d'investissement immédiate.

L'allocation sécurisée vs. risquée
Vous avez un bon mixage d'actifs financiers (Fonds euros) et immobiliers sécurisés, qui sont susceptibles de générer la rentabilité générale de votre patrimoine. Une prise de risque supérieure sur des actifs diversifiés pourrait améliorer l'équilibre de votre patrimoine et sa rentabilité.

L'allocation liquide vs illiquide (immobilisation)
Vous disposez d'une marge de manœuvre importante concernant vos liquidités. Vous pouvez transférer une partie de vos liquidités vers des actifs financiers type assurance vie en UC, compte titres, PEA mais également du Private equity qui permettrait d'améliorer le rendement potentiel général de votre patrimoine et d'augmenter sa diversification. Vos immobilisations sont bien proportionnées et ne sont pas susceptibles de provoquer un risque d'illiquidité.

Vos produits
Nous n'avons pas de vue sur vos produits financiers, il semblerait tout de même que votre patrimoine gagnerait à être mieux diversifié en terme de placements et de risque.

Synthèse de notre analyse et plan d'action

Plan d'action recommandé par Yomoni

- Réduisez les liquidités et améliorer l'allocation
- Réduire les frais et changer les produits

1 mois

Déplacer votre compte courant et le Fonds Euro au profit d'une réallocation sur d'autres actifs financiers (jusqu'à 3 500 000€)

2 mois

Ouvrir un contrat d'assurance vie Yomoni investi 100% en UC géré sous mandat de manière performante et peu gourmande en frais (1 600 000€)

3 mois

Investir 543 000€ dans votre CTO géré sous mandat

3 mois

Investir 300 000€ dans les unités de compte de votre contrat d'assurance vie existant

3 mois

Investir dans des FCP (50 000€) et des entreprises non cotées (450 000€) pour créer un nouveau moteur de performance

A propos de YOMONI

YOMONI est la première société de gestion¹ à proposer à tous les particuliers une offre sur mesure en gestion pilotée, aux frais de gestion abordables et 100 % en ligne. Un outil de recommandation simple et innovant permet à chaque client de trouver le profil d'investissement adapté à son projet, sa capacité d'épargne et à sa tolérance au risque. À chaque profil d'investissement correspond un mandat de gestion et une enveloppe fiscale : assurance-vie, compte-titres ou PEA. Au 31 mai 2018, YOMONI totalise plus de 7500 clients et près de 70 millions d'euros d'encours sous gestion. En 2018, YOMONI a pour objectif de convaincre 10 000 clients et d'atteindre 1 milliard d'euros d'encours sous gestion en 2020. www.yomoni.fr

CONTACT PRESSE YOMONI**Steele & Holt**

Daphné Claude

daphne@steelandholt.com - 06 66 58 81 92

Sonia Ben Khemis

sonia@steelandholt.com - 06 38 79 48 00

¹ La société a été agréée Société de Gestion de Portefeuille par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 18 août 2015